

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL DU DIMANCHE

Revue Littéraire, Artistique et de Modes

Vol. I.

MONTREAL, SAMEDI 21 JUIN 1884.

No. 27.

Le Journal du Dimanche

Administration et Rédaction, 43 Rue St. Gabriel, Montreal.

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus et seront détruits. Nous rendrons compte de tout ouvrage dont on nous fera parvenir deux exemplaires.

SOMMAIRE

Poésie : La Croix, par ***—Chronique, par Fernand—Belle campagne, par Oxilon Diavolo—Causerie, par Touchatout—Comment on devient chef sauvage au XIX^{ème} siècle, par le Dr. Georges Lecterc.—Menu Canadien, par Victor—Hygiène de la famille, par un vieux médecin—Le tout Montréal—Le coin pour rire—Courrier des théâtres, par Le monsieur au monocle—Modes du jour, Pépia—Feuilleton : Le secret de Roch (suite).

LA CROIX

Soulevez un moment la poussière des âges,
De l'abîme des ans interrogez la nuit :
Tout s'ébranle, tout croule et tout tombe, détruit
Sous les coups meurtriers du temps et des orages.
Seule, sous le regard de la Divinité,
La Croix sur ces débris comme un phare domine ;
Chaque siècle, en passant devant elle, s'incline
Et contemple à genoux son immortalité.

Que sont-ils devenus, ces monuments antiques,
Ces temples, ces palais, orgueilleuses splendeurs
Où l'homme avait écrit le mot de ses grandeurs
En lettres de granit, sur d'immenses portiques ?
—Ils gisent maintenant, mutilés et perdus,
Comme les os épars d'inutiles squelettes :
La ronce s'épaissit sur leurs pierres muettes ;
L'homme y dort sous la dalle, et les dieux n'y sont
[plus.]

Babylone, Memphis, Palmyre la superbe,
Cités où s'agita jadis le genre humain,
Vous n'êtes aujourd'hui, vieux colosses d'airain,
Qu'un nom sonore et vide, enseveli sous l'herbe.
Vos murs sont à jamais par la mousse couverts :
Autour de vous s'étend l'aride solitude ;
Partout c'est le néant et la morne attitude
Du Silence qui dort assis dans vos déserts.

Et toi qui commandais de l'un à l'autre pôle,
Rome qu'est devenu ton pouvoir fastueux ?
Où sont tes dictateurs, tes cirques somptueux,
Ton Forum, tes faisceaux et ton fier Capitole ?
Je n'entends plus gronder au sein de tes remparts
La grande populace à tes jeux accourue.
Comment cette splendeur est-elle disparue ?
En quels lieux dormez-vous, mânes des vieux Césars ?

Hélas ! la vieille Rome est morte, et son génie
Sur ses dieux renversés se promène en lambeaux,
Ainsi qu'une ombre errante au milieu des tombeaux.
La Croix a triomphé de l'aigle anéantie ;
Et le chrétien qui passe en ces lieux si vantés,
Sans songer que peut-être il foule aux pieds le buste
Du vainqueur de Pharsale ou de César Auguste,
Va saluer le bois qui nous a rachetés.

On a dit bien des fois : la Croix est chancelante !
Bien des fois des tyrans, espérant l'ébranler ;
L'inondèrent du sang qu'ils faisaient ruisseler :
L'arbre victorieux croissait dans la tourmente.
Plus tard l'impiété, succédant au bourreau,
Voulut recommencer cette œuvre forcenée ;
Mais sa main sacrilège, à frapper obstinée,
Sur ce tronc immortel a brisé son marteau.

O Croix ! arbre sacré, vivante et sainte tige !
Quelle sève infiltrée en tes puissants rameaux,
Chaque jour, sur le monde étend des jets nouveaux ?
Quel suprême pouvoir, quelle main, quel prodige,
Du gibet où jadis pendait le criminel
A formé le pilier d'un immense édifice ?
D'où vient que l'instrument d'un infâme supplice
De la grève sanglante a passé sur l'autel ?

C'est que celui qui vint, holocauste sublime,
Consacrer par sa mort cet emblème infamant,
C'était le Christ sauveur, le Fils du Dieu vivant,
L'Agneau, cloué pour nous au pilori du crime,
Celui de qui l'amour s'appela charité,
Qui vint pour apporter le baume à la souffrance,
Au pécheur le pardon, au pauvre l'espérance,
A l'esclave maudit la sainte liberté ;

Celui qui vint semer sa féconde parole,
Froment du ciel, parmi la ronce et le buisson,
Qui confia le soin de la grande moisson
A de simples pêcheurs instruits à son école ;
Celui qui s'immola pour le salut de tous,
Et dont la voix divine ouvrit la nouvelle ère
Par ces mots, jusqu'alors inconnus à la terre :
" Enfants du même Dieu, frères, embrassez-vous ! "

Pourtant, au Golgotha, des hommes en délire
Osèrent l'attacher à l'immonde poteau,
Lui, le juste, dont rien ne souilla le manteau !
Dieu nous avait promis ce sublime martyr :
Pour nous rendre la vie il nous fallait sa mort ;
Le sang qu'il répandit fut le divin baptême
Qui de nos fronts maudits effaça l'anathème,
Et par qui devant nous le ciel s'ouvrit encore.

Et depuis, ce grand jour, en tous lieux sur la terre
S'élève triomphant le bois libérateur :
Le monde est subjugué ; ce signe rédempteur,
C'est l'autel d'où vers Dieu monte toute prière ;
C'est l'arche qui rayonne au fond du saint parvis,
Le doux rameau de paix qui vers l'homme s'abaisse,
L'éternelle balance où Dieu pèse sans cesse
Les crimes de la terre et le sang de son fils.

CHRONIQUE

La politique chôme pour le quart d'heure ; ce n'est pas trop tôt. Tous nos députés, ces vaillants défenseurs de nos intérêts, ont reçu leur congé et ont été renvoyés dans leurs familles après un petit discours d'adieu remarquable par sa brièveté—ce qui est déjà quelque chose. Quand on a travaillé pendant plusieurs semaines pour sa province, quand on s'est tenu sur la brèche pendant de longues heures pour défendre les projets de loi sortis de sa cervelle, on ne demande plus qu'à rentrer au bercail pour jouir d'un repos justement mérité, recevoir les félicitations des gens bien posés et mettre à la caisse d'épargne le joli magot que le Gouvernement, dans sa bonté, octroie aux représentants du peuple.

Le public, lui, n'est pas fâché de cette clôture qui arrive fort à point, car vraiment, on a beau être amateur passionné des hauts faits des conservateurs et des prouesses des libéraux, on se lasse à la fin de toujours entendre les mêmes discussions. Et puis ces querelles, dont le pays ne retire aucun profit et dont nos mandataires abusent, finissent par énerver. Les dénonciations coulent à jet continu et inondent la Chambre : un tel est un tripoteur, un amateur de pots-de-vin, un acheteur de consciences ; tel autre, aux yeux de son adversaire, est le dernier des misérables, un vendu, que sais-je ! Ce spectacle, pour tout vrai patriote, est attristant et humiliant. A croire tout ce qu'on lit ou ce que l'on entend dire sur nos députés, la conscience de ces messieurs aurait besoin d'un gros lavage ; cependant, nous savons tous que les hommes que nous envoyons siéger au Parlement provincial sont des modèles d'intégrité et de dévouement. Si nous avons des illusions nous demandons à les conserver, et nous demandons surtout que les affaires du pays passent avant les querelles et le budget avant les injures !

Puisque je parle du budget, ce convalescent qui a de si terribles rechutes, j'ajouterai que je crois avoir trouvé le moyen de le faire tenir sur ses deux jambes et de bien l'équilibrer. Ce n'est pas que je sois un grand politique, ni un économiste de première force, mais j'ai des inspirations.

Voici mon projet. Le gouvernement a besoin d'argent, chacun sait ça, hélas ! Au lieu d'imposer nos pauvres banques qui suent sang et eau pour arriver à distribuer de maigres dividendes à leurs actionnaires affamés, au lieu de grever d'impôts nos compagnies incorporées qui ont tant de mal à joindre les deux bouts, on devrait faire payer tant par an à tout individu porteur d'un titre quelconque. Ce serait pour le Trésor de notre province une surcroît de recette d'au moins douze cent mille piastres par an. Quelle aubaine ! après l'anémie, la pléthore, mais pas dangereuse, car il y aurait moyen de pratiquer de fortes saignées.

Par exemple, pour se faire appeler écuyer, ce titre de noblesse bourgeoise qui signifie

maintenant possesseur d'écus, on paierait deux piastres par an. Nous avons bien cinq cent mille écuyers dans la province, ci : un million.

On ne ferait rien payer aux officiers de la milice qui se font appeler par leur grade en dehors du service. Les lieutenants, les capitaines, les majors, les colonels, tout cela passerait par-dessus le marché ; la raison en est bien simple. Ces braves gens peuvent être appelés, à un moment donné, à verser leur sang pour le pays ; il ne serait pas juste de les faire payer de leur personne et de leur bourse.

On se rattraperait sur les Honorables qui seraient un vrai Pactole pour le Trésor, car ils sont tous riches et vivent fort vieux. On pourrait coter ce titre-là au moins vingt piastres. A un millier d'honorables, et il en pousse tous les jours, ça nous fait vingt mille piastres par an. Ce n'est pas à dédaigner.

Les chevaliers des ordres étrangers, tous gens de haute volée, verseraient cent piastres par an, excepté les chevaliers de la Légion d'Honneur à qui on ne demanderait rien, le ruban rouge exigeant un renouvellement constant et des plus dispendieux. En comptant bien, on trouverait une trentaine de chevaliers exotiques, ci : trois mille piastres à notre actif.

Les commandeurs de la Légion d'Honneur seraient taxés à cinq mille piastres par tête et par an. On ne leur tiendrait pas compte de leurs déboursés pour rubans, un grade aussi élevé ne méritant pas de concessions qui pourraient paraître mesquines.

Les officiers d'Académie, au ruban violet, gens de moyens intellectuels et autres, paieraient chacun un dollar par an. C'est à dessein que je mets leur quote-part au-dessous de celle des écuyers, mon but est d'encourager les fortes études ; beaucoup de gens, pour économiser un dollar, préféreraient piocher ferme dans leur jeune âge et se faire nommer officier d'académie en temps voulu, ce titre valant tout au moins celui d'écuyer. On pourrait se procurer de cette dernière source un revenu annuel de cent mille piastres. Ça serait montrer, d'une manière bien claire, que l'on retire toujours un bénéfice de l'instruction.

Je soumets respectueusement mon idée à qui de droit. En ce moment l'argent est rare, nos gouvernants le savent mieux que personne, et celui qui trouve le moyen d'en gagner ou de le faire affluer à certains endroits n'est pas un sot, loin de là.

.

Les vacances des écoliers approchent ; cette semaine plusieurs couvents et collèges vont ouvrir leurs portes et donner la liberté aux jolies pensionnaires et aux persévérants piocheurs. En voilà pour deux mois, deux mois de cette bonne petite liberté que l'on n'apprécie si bien qu'à la rentrée !

Dimanche dernier j'ai pu admirer, dans les salles du couvent Mont Ste-Marie, les ouvrages à l'aiguille, les tapisseries, les broderies, les dessins, les aquarelles, voire même les peintures à l'huile, résultat du travail des élèves durant cette année scolaire. C'est vraiment fort joli, et cette exposition tout en faisant honneur au savoir-faire des demoiselles atteste hautement le talent des bonnes sœurs et démontre avec quel fini elles cisellent ces précieux bijoux que l'on confie à leurs soins. J'ai vu là des échantillons merveilleux de patience et de bon goût ; les jeunes filles qui ont créé de si jolies choses n'ont pas perdu leur temps, en vérité ; et les futurs petits maris qui posséderont pour femmes des personnes aussi bien douées se frotteront les mains, je vous en réponds. J'ai toujours pour habitude de regarder le côté pratique des choses.

Les écoliers, grands massacreurs de poisson, vont faire des hécatombes de maskinongés et d'achigans pour se reposer des racines grecques et des vers latins. Que la pêche leur soit propice et qu'à force de manier la ligne ils apprennent à la suivre droite dans le chemin de la vie !

FERNAND.

BELLE CAMPAGNE

L'hiver est déjà bien loin ; mai, dont la première moitié a été si pluvieuse, s'est terminé par un temps magnifique. Nous sommes maintenant en juin ; les semailles sont terminées presque partout, et les champs présentent une apparence pleine de promesses. Il est vrai que nous avons eu quelques fréquentes averses dans ces derniers temps, mais nos braves gens n'en sont point fâchés : elles prétendent que ça donne de la vigueur au germe du dernier grain mis en terre. Vraiment, tout va pour le mieux ; nos vieux observateurs météorologistes, ayant remarqué que juin a commencé en plein croissant, ont prédit que la récolte sera des plus abondantes. Donc, nul doute que la température va rester favorable, et que les granges de nos fermiers seront bien remplies à l'automne.

Juin, quel beau mois dans nos campagnes ! Le monde végétal l'a proclamé hautement son plus puissant compagnon, avec raison, nous en conviendrons, car c'est bien là que se fait le plus grand travail de la nature. Tout renaît, tout fleurit, chaque jour nous apporte quelque chose de neuf. L'arbre était sec et n'annonçait que la mort ; les premières chaleurs l'ont ramené à la vie. Un bouton s'est formé, et une belle feuille verte l'a remplacé. Puis un autre travail s'est fait, travail très important, dont les gourmets suivent la marche avec avidité, je veux dire celui des fruits. D'autres bourgeois aux couleurs plus éclatantes, sont sortis ça et là des branches de l'arbre ; en peu de jours, sous l'influence des rayons d'un soleil bienfaisant, ces bourgeons ont éclos, leurs yeux pourprés se sont ouverts, et un bon matin, au lever de l'aurore, l'arbre était chargé de fleurs brillantes comme le soleil, et répandant partout mille parfums.

La fleuraison du verger était complète, mais gare aux vents maintenant !

.

Voici les mois de villégiature, de repos. Tous les heureux mortels qui peuvent s'accorder quelques semaines de vacance, vont fuir la chaleur et la poussière des villes, et viendront dans nos parages, chercher un air plus pur, humer les exhalaisons salines de la mer et les brises embaumées des bois résineux qui couronnent les montagnes.

A propos, depuis bon nombre d'années, on se dirige en foule vers Kamouraska. Cacouna, la Malbaie, de préférence à tant d'autres places d'eau, certainement plus agréables. Ainsi, pour ne parler que de l'Islet, reconnue comme la plus jolie campagne de la rive sud du Saint-Laurent, rarement les citadins viennent y séjourner durant la belle saison.

Il est vrai que Kamouraska a son cachet d'originalité. Ses îlets charmants et nombreux, en font comme une reine des lieux environnants ; la Grosse-Ile, sentinelle avancée de tout le groupe, avec son phare tournant, qui dans la nuit, ressemble à l'œil d'un cyclope ; l'Île-à-la-Corneille, la Martinique, etc., sont autant d'ornements qui attirent chez les Kamouraskais tant d'étrangers. Cacouna, où se rend le gros des amateurs, est devenue célèbre par ses bains recherchés ; c'est là que vont ceux dont les

poumons débiles ont besoin d'air pur. Quant à la Malbaie, je ne lui connais d'autre spécialité que celle d'être bâtie au milieu des montagnes de la côte nord.

Mais l'Islet, l'unique l'Islet ! l'admiration des quelques étrangers qui l'ont visitée ! Peut-on lui comparer tout cela ?—Elle possède mille autres avantages, mille autres agréments.

L'Islet, c'est Naples plus petite, moins son volcan ; c'est la Suisse ou l'Auvergne avec leurs gais châlets, leurs monts, leurs prés en pente et leurs nombreux jardins. L'Islet enfin, c'est :—

.....L'orgueil de nos Laurentiennes.

La perle, le joyau des plages canadiennes.

comme l'a si bien dit un poète, enfant de la paroisse, et qui repose aujourd'hui dans la nuit du tombeau. Quel site superbe ! Puis, quand le majestueux St-Laurent vient baigner son village si coquet, couvrant sa vaste grève avec ses grandes eaux, il fait beau de contempler ses maisons étagées, ses nombreux oasis, sa double rangée d'arbres qui s'allongent de chaque côté de la route. O mon Islet, qu'on me vante Kamouraska, Cacouna, etc., à tout je te préfère je t'aime cent fois plus que la douce Italie ! Oh ! oui, j'aime la senteur aromatique de tes arbres, la saine odeur de tes bosquets verdoyants.

On me taxera peut-être d'exagération ; on dira que je suis partisan de l'exclusivisme, mais à tous je répondrai de venir voir. Venez donc aux vacances prochaines, Montréalais et Québécois. Dirigez-vous vers l'Islet plutôt qu'ailleurs, si vous voulez jouir de la véritable campagne.

Vous rencontrerez chez nous une société bourgeoise qui vous accueillera avec cordialité, et vous fera vite oublier la vie énervante de vos villes. Célibataires, vous trouverez peut-être ici votre compagne future. Jeunes amis de la science et de l'étude, vous rencontrerez aussi des compagnons, ayant vos mêmes idées, vos mêmes ambitions.

.

Si Kamouraska a ses îlots, l'Islet a ses îles. Ce sont d'abord les îles aux Oies, aux Grues, au Rocher, Banc-de-Sable, Pilier, qui ne sont qu'à trois milles de traverse du village. Plus au nord, s'avance la "Batture aux loups-marins," rendez-vous des amateurs de chasse et de pêche. C'est là que se trouve la ferme de M. A Toussaint, de Québec, homme universellement connu par son activité ; son fermier est un M. Lebreton, natif de Belgique, poli, généreux, aimant passionnément les français de l'Islet, comme il nous appelle.

N'avons-nous pas aussi un quai magnifique, tout neuf, le plus beau, dit-on, de tous ceux que le gouvernement fédéral ait jusqu'ici fait construire. Tous les soirs, il se transforme en véritable terrasse, où l'on va en foule se reposer des fatigues de la journée, et respirer à pleins poumons l'air pur de la mer. Ce quai est toujours en très bon ordre, grâce à la vigilante surveillance de M. J.-Bte Dusseault, vieux rentier fort riche, parvenu par son travail. D'abord simple charpentier, il est devenu homme d'affaires très important. Puis, quand il comprit un peu la politique, quand il s'imagina que le pays avait besoin de ses bras et de son intelligence, il se fit orateur et débuta par des harangues qui méritent, à part quelque chose, d'être mises au rang des Catilinaires et des Philippiques : c'est l'homme de tout, l'homme de tous, connu des premiers gouvernants du pays comme du dernier sujet de Sa Majesté.

Et que dire de la confortabilité de notre hôtel, "Hôtel Plourde," dont les affaires financières sont dans l'état le plus florissant. C'est la

retraite favorite des commis-voyageurs, nulle part ils ne séjournent plus longtemps qu'à l'Islet, j'entend ceux qui, étant dans le métier depuis sept à huit ans, n'y ont pas encore eu une seule commande à entrer dans leur livre de vente, pas même une pièce d'american cotton. Que font-ils donc ? Ils essaient bien à *flirter* un peu, à étaler leurs manières de petits marquis de comptoir, à blaguer en un mot nos jeunes et fidèles campagnardes ; mais ils partent toujours sans laisser trace de leur passage.

Je termine, lecteurs et lectrices ; vous m'en saurez bon gré, car je sens l'infériorité de ma plume auprès de celles de tous les intéressants écrivains qui rédigent le *Journal du Dimanche*.

OXILON DAVIOLO.

L'Islet, 16 juin 1884.

CAUSERIE

Cette salle du Recorder avec ses cinq fenêtres qui laissent entrer la lumière et la chaleur est bien faite pour une salle de justice où tout doit se passer au grand jour.

La décoration laisse à désirer, le plafond est souillé comme par des taches d'haleine, les murs ont une couleur indécise. Au fond, tout un échafaudage à fond jaune et baguettes noires, au sommet duquel siège le magistrat. Vers le milieu de cet échafaudage, on a ménagé une tribune où se tient le greffier, grave personnage tout vêtu de noir, mais qui rompt la monotonie de sa personne par un teint haut en couleur avec encadrement de cheveux gris et de barbe blanche. Chose étrange, cet homme dont l'aspect est glacial, a la voix d'une douceur pénétrante : un canon de bronze, sombre, qui a des sons doux de cloche !

Au pied de cette tribune, dans l'ombre, il y a la table des avocats. Pas de luxe, ces messieurs qui suivent la Cour du Recorder ne sont pas exigeants et sacrifient volontiers l'idéal au positif. Il faut les voir, avant l'ouverture de la séance, causer dans les couloirs avec les clients et préparer leurs batteries.

De chaque côté de la porte d'entrée sont placés, en quart de cercle, des bancs pour les témoins ou les spectateurs. Au premier rang, il y a tout un peloton de constables, en uniformes de drap bleu, à boutons d'or. Ce sont ceux qui ont opéré des arrestations la veille.

A droite, le *dock*, où les prisonniers apparaissent à tour de rôle. Un agent de police se tient là en permanence.

Il est dix heures du matin, la salle se remplit peu à peu, le public est là, houleux, attendant l'arrivée du magistrat. Dix heures et demie, tout le monde se lève : Son Honneur vient de faire son entrée dans la salle.

"Silence !" crie le sergent Nelson, et la séance commence.

Le Recorder ne fait pas trop bonne figure au haut de cette tribune, il a l'air d'être perdu dans tout cet amas de bois. C'est un homme ni trop grand ni trop petit, ni maigre ni gras, au visage austère ; les cheveux grisonnent sur les tempes, le sommet de la tête est bien couvert, la voix est grave.

Son Honneur prend la feuille du rapport et appelle le premier nom. Le constable de service dans le *dock* des prisonniers répète ce nom qui se repercute dans la salle où attendent tous ceux qui ont été *cueillis* la veille. Le prisonnier fait son apparition. C'est un Irlandais qui a trop levé le coude et que la police a ramassé ivre-mort dans la rue.

Le Recorder.—Est-ce la première fois que vous comparez devant moi ?

Le prisonnier.—Oui, Votre Honneur, et ce sera la dernière, je vous assure. C'est un simple accident, jamais je ne bois ; demandez plutôt à ma femme qui est présente, elle vous dira que je suis le meilleur des époux et le plus tendre des pères. J'ai cinq enfants, Votre Honneur...

La femme (qui s'est avancée près de la barre du tribunal).—C'est un bon garçon, il ne me bat pas trop, pardonnez-lui pour cette fois, il boit rarement, ce sont les amis qui lui ont fait faire cette bêtise.

Le Recorder.—Deux piastres ou huit jours !

Le prisonnier disparaît après avoir jeté un coup d'œil interrogateur sur sa femme pour s'assurer si la malheureuse a bien les deux piastres pour payer l'amende qu'il vient d'attraper.

C'est triste ! l'argent de la femme et des enfants sert à payer les vices de l'homme ; peut-être ne mangera-t-on pas demain dans la maison parce que le père a trop bu la veille. Touchante moralité de la justice qui veut faire ses frais !

Et c'est un défilé continu d'hommes et de femmes que l'ivresse conduit devant le juge. Les uns sont à leur début, c'est un accident ; les autres sont des habitués : aussi quels sinistres visages, quels airs hébétés. Chez eux la brute semble reprendre ses droits ! Deux piastres ou huit jours ! Les condamnations tombent drues comme grêle.

A qui le tour ?

Le Recorder appelle : Emma Adams. Une jeune femme, presque gentille, à l'air honnête, apparaît dans le *dock*. Le greffier lit la partie du rapport qui la concerne, on n'entend rien et la prisonnière peut à peine saisir quelques mots de cet acte d'accusation.

Le constable qui a procédé à l'arrestation fait sa déposition *en français*. L'accusée qui ne comprend que l'anglais écoute d'un air surpris. Son Honneur prend la peine de lui traduire quelques lambeaux de phrases : vous êtes accusée de vagabondage... vous accostez le monde dans la rue... ce constable vous a suivie... vous avez déjà été condamnée une première fois pour pareille offense...

L'accusée répond quelques mots, elle prétend que c'est au contraire ce policeman qui l'a suivie dans la rue alors qu'elle allait faire un achat et que, loin de vagabonder, elle était sortie dans un but légitime et ne faisait qu'user du droit, qu'a toute personne libre, de passer dans la rue quand bon lui semble.

Ces quelques mots de défense sont prononcés avec énergie ; la malheureuse se débat obstinément contre l'accusation, elle semble dire que s'il y a un coupable c'est ce policeman qui la suivait obstinément... *dans quel but ?*

Son Honneur, à ce moment, fait observer que les agents de police ont besoin d'avoir une vertu cuirassée car ils sont exposés à bien des tentations !

Et nous entendons avec stupéfaction cette sentence : Six mois de prison !

La voix de l'accusée retentit encore : "Six mois de prison, Monsieur, qu'ai-je fait, quel crime ai-je commis, qu'a-t-on pu prouver ? Rien, absolument rien, si ce n'est que j'étais dans la rue, un peu après dix heures du soir, ayant des achats à faire, et vous me condamnez à six mois de prison pour cela !" Et la malheureuse éclate en sanglots ; on l'entraîne, mais de la salle nous entendons longtemps encore ses cris de désespoir, jusqu'au moment où le Recorder fatigué ordonne qu'on la reconduise à sa cellule !

Chacun se regarde surpris, les avocats baissent la tête, le public est stupéfait ; on sent que la justice vient de se tromper.

Et d'abord, cette femme n'a pas eu toutes les facilités de défense nécessaires ; le policeman accusateur a fait sa déposition en français, déposition qui n'a été traduite en anglais que par lambeaux. L'opinion de Son Honneur et les paroles prononcées par cette femme laissent craindre qu'il ne soit trop facile, vraiment, à n'importe quel agent de police, en quête de bonne fortune, de suivre la première femme venue et de l'arrêter à son bon plaisir, sous prétexte qu'elle vagabonde. On prétend que cette femme a commis un délit, nous demandons lequel ? nous assistions aux débats et rien n'a été prouvé.

Je prends la défense de cette malheureuse au nom de cette sainte cause de la liberté. Peu importe que l'accusée ait déjà subi une condamnation ; son passé n'a rien à faire devant son innocence. Six mois de prison ! mais c'est un siècle de tortures pour cette infortunée, c'est lui attacher le désespoir au cœur et la plonger toute entière dans le vice.

Il ne faut pas que nos hommes de police soient considérés comme des êtres infailibles et qu'on leur accorde la puissance dont jouissent, en Chine, les mandarins à casaque bleue et à boutons d'or. Il y a quelque temps un de ces gardiens de la morale publique déposait devant Son Honneur le Recorder dans une question de vente de boisson sans licence ; sa déposition était suffisante pour faire condamner la prévenue, — c'était encore une femme dans ce cas, — à six mois de prison. Heureusement l'accusée avait un avocat et elle pu prouver que si dans cette cause il y avait un coupable c'était l'homme de police qui, chez elle, avait commis assez de délits pour mériter, s'il eût été simple bourgeois, les foudres les plus bruyantes de Son Honneur.

Est-ce que la justice est une affaire de gros sous, est-ce que tous ceux qui n'auront pas les cinq piastres, ou plus, exigées par l'avocat devront aller passer six mois en prison ? Pour nous, il n'y a aucun doute que, dans ce cas de vente de boisson sans licence, la femme aurait été condamnée si elle n'avait pas eu de défenseur, comme Emma Adams aurait été acquittée hier, si un avocat, comprenant les deux langues, eût présenté sa défense.

Depuis quelque temps déjà, le public apprend avec étonnement les décisions tombant du haut du fauteuil du Recorder. Un jour, on nous fait savoir qu'il est criminel de défendre une femme attaquée la nuit par deux vauriens, un autre jour, des servantes en rupture d'esclavage sont condamnées sans merci ; d'autrefois ce sont des indulgences sans raison apparente ou des sévérités que rien n'autorise. Il n'y a pas de petites injustices ! l'innocent puni est un être perdu, c'est un ennemi qu'on lâche sur la société. Tout accusé condamné par erreur est fatalement engagé sur une pente qui le mènera au pénitencier.

Protestons donc ! car, en dehors de la salle du Recorder, le sergent Nelson n'a pas le droit de crier : Silence !

TOUCHATOUT.

SOUVENIR DE VOYAGE

COMMENT ON DEVIENT CHEF SAUVAGE
AU XIXÈME SIÈCLE

J'ai beaucoup voyagé depuis quarante années, mais j'ose affirmer qu'un de mes plus agréables voyages fut, sans contredit, celui que je fis l'an dernier, à pareille époque, à Santa-Fé, capitale

du Nouveau Mexique. Parti de Montréal le 29 juin j'arrivais, sain et sauf, à Santa-Fé le 4 juillet, jour du glorieux anniversaire de l'Indépendance américaine.

A peine arrivé, je fus invité, avec mes compagnons de voyage, à une grande soirée dansante où je devais rencontrer l'élite de la société de Santa-Fé. Grâce à une sage précaution de ma meilleure moitié, qui avait présidé à la préparation de ma malle, je me trouvais amplement pourvu de tout ce qu'il me fallait pour produire un effet saisissant au milieu de cette nouvelle société. Mon bel habit de noce, âgé de 29 hivers, m'allait encore comme un gant et me donnait un certain chic qui me rappelait des temps passés, qui, hélas, ne reviendront plus, et pour un moment j'eus encore l'illusion de me croire jeune.

Mais cette illusion fut de bien courte durée comme je fus obligé d'en convenir après trois ou quatre tours d'une valse entraînant avec une charmante mexicaine, dont le léger accent espagnol, donnait à sa conversation française, un charme et un attrait inexprimables. Après les salutations d'usage, je crus prudent de me retirer pour admirer à mon aise les riches décors de cette salle de bal.

J'avais à peine fait une douzaine de pas quand je fus présenté à M. Frank H. Cushing, grand prêtre de l'ordre de l'arc de la tribu des sauvages Zûnis, peuple qui, a tort ou à raison, a la prétention de descendre directement des anciens Aztecs, qui habitaient le Mexique avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb vers l'an 1492.

M. Cushing est un savant ethnologue, âgé seulement de 28 ans, mais qui a consacré une partie de sa vie à l'étude de l'histoire, des coutumes, des mœurs et de la religion des Zûnis; et les rapports qu'il fait régulièrement au *Smithsonian Institute* à Washington, sont d'un intérêt palpitant au point de vue archéologique, ethnologique et anthropologique. Je fus donc très heureux de faire sa connaissance et de recueillir de ses lèvres le récit des émouvantes circonstances de son séjour de quatre années au milieu d'une bourgade sauvage dont il est devenu un des grands prêtres de l'ordre de l'arc, comme il le disait lui-même, dans les termes suivants.

"J'étais à Zûni depuis à peu près trois semaines, et tranquille spectateur, j'avais assisté à plusieurs fêtes religieuses entr'autres à celle de la DANSE SACRÉE (*Kéa-K'ok-shi*) qui ici se célèbre avec un sauvage éclat dont on n'a pas d'idées dans nos villes civilisées. J'avais signifié mon intention de séjourner parmi les Zûnis à un vieux prêtre du nom de Lai-in-ah-tsai-lun-kia et à Po-la-wah-ti-wa gouverneur de la bourgade. Ce dernier conçut pour moi un amour tout paternel; et, petit à petit après m'avoir enlevé tout vestige d'habit civilisé, il finit par m'affubler d'un costume complet de Zûni. Ainsi drapé, je parcourais la bourgade au milieu d'enfants et de vieilles femmes qui me félicitaient sur mon passage par les paroles flatteuses suivantes: "Comme il paraît bien notre nouveau fils, l'enfant de Wa-sin-to-na.

"Les choses allaient, comme sur des roulettes, depuis à peu près quinze jours, et j'acquis alors la conviction que les intentions des Zûnis à mon égard étaient des plus sympathiques. Mon père adoptif et les principaux chefs de la tribu, insistèrent beaucoup à ce que je consentisse à me faire percer les oreilles. Je résistai énergiquement d'abord, puis après réflexion, vu leur persistance, je crus entrevoir que cette cérémonie pourrait tourner à mon avantage, et encore sous l'effet de cette conviction, je me décidai à subir cette opération. Cette décision de ma part fut reçue avec un enthousiasme

extraordinaire et sans me donner le temps de la réflexion on se mit de suite en frais de me torturer.

"On se procura du coton Moqui avec lequel on confectionna une mèche de la grosseur d'un crayon de mine; puis on apporta un bol d'eau froide et claire qu'on posa sur un coussin dans la partie est de l'appartement. Kiawu, ma mère adoptive, fit alors son apparition vêtue de ses plus riches costumes, le manteau sacré jeté avec grâce sur ses épaules et le cou orné d'une longue chaîne de coquillages blancs.

"Je fus placé à genoux, la face tournée vers l'Orient quand le Gouverneur, après avoir solennellement ôté ses mocassins, s'approcha de moi, coton et aiguille en main. Il se mit de suite à danser sur un chant cadencé adressé au soleil. A chaque pause du chant il me saisissait le lobe de l'oreille gauche, et chaque fois je réunissais tout mon courage pour supporter, sans broncher, l'opération à laquelle je m'étais volontairement condamné. On recommença souvent cette pratique et au moment où je m'y attendais le moins l'aiguille et le coton me percèrent l'oreille gauche; la même opération, accompagnée de la même danse et du même chant, fut répétée pour l'oreille droite. Cette opération terminée le vieux Gouverneur et sa femme, après s'être trempé les mains dans le bol d'eau, se mirent en prière m'aspergèrent la tête avec cette eau qu'ils répandirent ensuite en gouttelettes sur le plancher, et cette cérémonie se termina par le lavement de mes mains et de mon visage qu'ils essuyèrent avec le manteau sacré.

"Il ne me fut pas possible de comprendre toute la prière, mais elle contenait de magnifiques passages, me recommandant aux dieux comme "Enfant du Soleil" et comme "Fils de Coru peuple de la terre" Après la terminaison de cette cérémonie le Gouverneur s'approchant de moi me dit: *Et ainsi tu deviens mon fils Té-na-tsa-li*, il fut suivi de son épouse qui m'adressa comme suit: *Ce jour tu deviens mon plus jeune frère Té-na-tsa-li*, je reçus plusieurs félicitations de même genre de la plupart de ceux qui avaient eu l'insigne honneur d'assister au percement de mes oreilles.

"Lorsque tout fut fini, mon père adoptif me conduisit près de la fenêtre, et me regardant, avec une expression de bonheur, m'expliqua que j'avais été appelé du nom d'une plante magique qui ne croissait que sur une seule montagne à l'occident, et dont les racines et les sucres étaient une cure certaine pour toutes les maladies qui affligeaient la chaire humaine. Que sous ce nom, qui ne pouvait être porté que par un seul homme dans une génération, je serais reconnu comme un Zuni tant que le soleil se lèverait et se coucherait, et répandrait ses bienfaisants rayons sur le Coru, peuple de la terre.

"A dater de ce jour je fus considéré comme un véritable Zuni; la supériorité de mon intelligence me donna bientôt un tel ascendant sur eux qu'ils finirent par croire que j'étais véritablement un *Ki-he*, c'est-à-dire un ami envoyé des dieux possédant des pouvoirs sacrés pour le bien de l'humanité; et dès lors leur confiance fut sans bornes. J'assistais, de droit, à tous les conseils, et finalement je fus consacré *Grand Prêtre de l'ordre de l'Arc*, position très honorable que j'occupe encore aujourd'hui."

Voilà, chers lecteurs, comment on devient chef sauvage, dans ce dix-neuvième siècle de progrès et de lumière, et comment mon ami Cushing va pouvoir publier des études ethnologiques inédites, qui vont jeter une brillante lumière sur une époque de l'histoire de l'Amérique qui n'est que très peu connue même par

les savants de l'Europe. Je crois que la Société Britannique pour l'avancement des sciences, dont la prochaine réunion doit avoir lieu à Montréal, a invité M. Cushing à lire une étude sur les Zûnis, et je m'en réjouis d'avance car j'ai la certitude que les précieuses recherches de M. Cushing seront, pour cette réunion d'hommes de lettres et de sciences, la confirmation de savantes théories sur la transmigration des peuples sur divers points de notre globe à des époques dont l'histoire ne nous a conservé aucune trace.

M. Cushing habite le Nouveau Mexique depuis 1879, et grâce à ses études de la *pietographie*, il a pu retracer l'existence des Zûnis à 400 ou 500 ans. Il est loin d'avoir terminé ses recherches, et tout dernièrement encore, il m'écrivait pour me dire que sa passion pour l'étude augmentait de jour en jour, et qu'il lui était impossible d'entrevoir, dans un avenir prochain la fin de ses études. Et puis il s'est épris d'un véritable amour pour ses chers Zûnis, et l'idée de s'en séparer lui cause la plus douloureuse impression.

DR GEORGES LECLERE.

MENU CANADIEN

préparé spécialement par VICTOR pour le
Journal du Dimanche.

Croûte au pot,
Bœuf nature, sauce tomate,
Jeune poulet rôti,
Salade,
Epinards à la crème,
Beignet d'ananas,
Fromage—Café,

RECETTE DES BEIGNETS D'ANANAS.

Prenez huit onces de farine, deux jaunes d'œufs, une cuillerée à thé d'huile d'olive, mêlez le tout dans une terrine avec un peu d'eau.

Fouettez bien trois blancs d'œufs que vous mêlez avec votre pâte; découpez un ananas en tranches bien égales, saupoudrez-les de sucre fin et laissez macérer une heure. Trempez l'ananas dans votre terrine et faites frire dans la graisse bien chaude. Servez le sirop à part.

VICTOR OLLIVON,

Caterer.

Restaurant: 147 Rue St-Jacques.

L'HYGIÈNE DE LA FAMILLE

LES CHAUSSURES.

Le haut talon, dans la forme actuelle de la chaussure des femmes, n'a pas seulement pour résultat de rendre la marche pénible par la contraction permanente des muscles de la partie postérieure du tronc et des jambes, il la rend encore très difficile et très dangereuse.

Partant de cette idée fautive, que toutes les femmes doivent avoir un petit pied, le cordonnier s'est ingénié à trouver le moyen de le faire paraître petit quand même. Pour cela, après avoir construit un talon très élevé, au lieu de le placer perpendiculairement à la chaussure comme chez l'homme, il l'incline fortement en avant de telle sorte que l'extrémité libre correspond jusqu'à la moitié du pied. Ainsi lors-

qu'une femme chaussée à la mode se tient debout, que sa robe couvre la plus grande partie du pied, de manière à ne laisser voir que l'extrémité du talon et le bout de ses chaussures, on dirait qu'elle a un pied extrêmement court; mais, en réalité, on n'en voit guère que la moitié.

Cette apparence du pied est supportable chez les petites femmes sveltes et mignonnes, mais elle est souverainement ridicule chez les grandes femmes, solidement bâties, qui ont des membres fortement développés, des mains à l'avenant, et qui ont la prétention de nous montrer des pieds de Chinoise. Les femmes oublient trop souvent que la première de toutes les conditions de la beauté, c'est la proportion, l'harmonieux ensemble de toutes les parties du corps. Les peintres et les sculpteurs qui ont représenté les plus jolies femmes du monde ou même les déesses, n'ont jamais songé à leur donner des pieds aussi petits qu'à des enfants.

Ce système de talons fortement obliques à l'inconvénient de déplacer le point d'appui postérieur et de le porter sous la voûte du pied, ce qui rend la marche à la fois pénible et difficile; elle est en même temps peu sûre, parce que la base de support est trop étroite.

Si à cela on ajoute l'exiguïté de l'extrémité du talon, qui est presque pointu, on comprendra facilement que le moindre faux pas peut entraîner une entorse ou une fracture des os de la jambe. Enfin, en raison même de la hauteur du talon, le pied tend toujours à glisser dans la chaussure et à se porter vers la pointe. De là le développement des cors, des durillons, et autres accidents du côté des orteils; les ongles eux-mêmes, se trouvant fortement comprimés, éprouvent des déviations difformes, pénètrent dans les chairs, deviennent douloureux et nuisent à la marche.

Pour toutes ces raisons, je blâme énergiquement les chaussures à haut talon, et je désire, à ce sujet, que le bon sens l'emporte bientôt sur la mode.

UN VIEUX MEDECIN.

LE TOUT MONTRÉAL.

Le succès du numéro illustré du *Journal du Dimanche* s'affirme de plus en plus. Plus de douze mille exemplaires ont été enlevés, dans les premiers jours de sa mise en vente, et les ordres arrivent de toutes parts. Toute la presse fait l'éloge de ce *journal officiel* de la Saint-Jean-Baptiste.

Le *Star* du 17 publie toute une colonne de flatteuses appréciations, nous en détachons le passage suivant:

"La meilleure gravure, la plus vivante, représente la bataille de Chateauguay. La petite armée de De Salaberry est là, derrière ses abatis d'arbres et ses retranchements et fait un feu roulant sur l'ennemi qui se montre en face sur la lisière du bois. A gauche, de braves combattants en costumes de fermiers sont en train de recharger leurs fusils. Les Voltigeurs, drapeau au vent, sont sur le front de bandière et se battent en braves. Des Indiens alliés combattent, suivant leur coutume, en se mettant à l'abri derrière des arbres après avoir lâché leur coup de fusil. A terre, par-ci par-là sont les cadavres de ceux qui sont tombés en défendant la Patrie et leurs foyers."

Le *Travailleur* de Worcester dit:

M. E. Dansereau, propriétaire du *Journal du Dimanche*, vient de publier un magnifique numéro de ce journal à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Les articles sont en général de grande valeur.

On y trouve, entre autres, une biographie de M. Duvernay, fondateur de la Saint-Jean-Baptiste et de la *Minerve*, écrite par M. Bellemare. Les gravures, qui ont trait à la grande démonstration, sont excellentes. Nous offrons nos félicitations à notre confrère.

Nous apprenons avec regret la mort de Mr. R. A. R. Hubert, le prothonotaire bien connu et estimé de tous. Le défunt était âgé de 74 ans et sera vivement regretté.

M. l'abbé Lévêque, au nom des messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice, a remis \$100 au comité comme souscription pour l'organisation de la Saint-Jean-Baptiste.

Des remerciements ont été votés au séminaire.

Nous avons pu voir samedi dans les vastes ateliers de M. Chanteloup, rue Craig, la statue en bronze de Sir G. E. Cartier. La fonte est complètement terminée et les ouvriers mettent la dernière main à la toilette de la statue avant de l'envoyer à Ottawa.

L'opération du coulage a fort bien réussi et fait grand honneur à la maison Chanteloup.

La statue a 9 pieds 6 pouces de hauteur et pèse 4000 livres; c'est la plus grosse qu'on ait encore coulée au Canada.

En choisissant le modèle de M. Hébert le comité a été bien inspiré car on peut se rendre parfaitement compte maintenant de tous les mérites de l'œuvre. La statue de Sir G. E. Cartier fait grand honneur à notre jeune sculpteur canadien.

Nous avons reçu le programme des morceaux de chant qui seront exécutés avant, pendant et après la messe sur le terrain de l'exposition.

Le chœur sera composé de 250 voix bien exercées et tout le public présent se joindra à lui dans les refrains des cantiques et autres chants pieux.

Voici le programme qui a été arrêté par M. l'abbé Desrochers:

1^o "Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste et Hommage au patron du Canada." (Le chœur et l'Harmonie de Montréal.)

2^o "Aux héros fondateurs de Ville-Marie." (Le chœur et l'Harmonie de Montréal.)

3^o "Ave Maris Stella." (Le chœur, le peuple et l'Harmonie.)

4^o "Credo" de 1^{ère} Messe de Haydn. (Le chœur, et l'Harmonie.)

5^o "Chantons les combats et la gloire." (Le chœur le peuple et l'Harmonie.)

6^o "Le nom de Marie." (Le chœur, le peuple et l'Harmonie.)

7^o "Que la joie inonde nos cœurs." (Le chœur, le peuple et l'Harmonie de Montréal.)

La procession du 25, d'après la décision du 16 avril, se formera sur le Champ de Mars et commencera à défilé à 8 h. a. m. précises. Elle suivra les rues Craig, Saint Laurent, Sainte Catherine, jusqu'à la place Papineau. Là elle se repliera et reviendra sur la rue Sainte Catherine jusqu'à la rue Windsor. Elle passera par les rues Saint Antoine, des Seigneurs, Notre-Dame, McGill, Saint Jacques, Place d'Armes, Notre-Dame, Bonsecours, Craig et se dispersera au pied du Champ de Mars.

Lundi matin, a eu lieu la bénédiction de la nouvelle église érigée par les Sœurs de la Congrégation

sur leur magnifique propriété, à Monkland. Sa Grandeur Mgr Fabre présidait la cérémonie, assisté de M. l'abbé Colin, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, et du Rvd. Père Antoine, Provincial des Oblats.

Parmi les membres du clergé présents, on remarquait Mgr. de Goesbriand, évêque de Burlington; le Rvd. Père Turgeon, recteur du collège Ste-Marie; MM. les abbés Tranchemontagne, Sauvé, Maréchal, Leclerc et Bernier.

Parmi les laïques on remarquait l'honorable M. Chauveau et M. Beaubien, qui, tous deux, après la cérémonie, remercièrent Mgr de Montréal et Mgr Goesbriand d'avoir bien voulu honorer l'institution de leur présence. Leurs Grandeurs répondirent successivement à ces remerciements, et insistèrent l'un et l'autre sur les services rendus à la société par les Sœurs de la Congrégation.

Une fois le temple béni, le sacrifice de la messe fut offert simultanément aux cinq autels qu'on y compte. Mgr de Goesbriand officiait au maître autel, assisté de MM. les abbés Tranchemontagne et Sauvé; le Révérend Père Antoine, le Révérend Père Turgeon, MM. les abbés Colin et Maréchal officiaient dans les chapelles latérales.

Le chœur de Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé Durocher, était au jubé de l'orgue.

Après la cérémonie, les membres du clergé et quelques-uns des citoyens invités spécialement prirent place à un goûter dans la grande salle de l'institution.

Après le repas, Mgr Goesbriand porta de nouveau la parole, rendant hommage comme la première fois au zèle des Sœurs de la Congrégation, et félicitant M. Labelle, organiste de Notre-Dame, des services qu'il a rendus à la musique sacrée.

L'église dont la bénédiction a eu lieu hier ne se compose que des murs bruts et du toit. Une fois achevée, elle coûtera environ \$200,000 et sera, à coup sûr, l'une des plus belles du Canada.

Le comité des fêtes des Sociétés nationales françaises s'est réuni lundi dernier. Nos compatriotes de l'autre côté de l'eau se sont fort occupés de la célébration du cinquantenaire de la St. Jean-Baptiste. Une délégation a été nommée pour marcher dans les rangs de la procession, puis on a arrêté le plan des décorations et illuminations qui seront faites au siège de la Société, 293 rue Notre-Dame.

Après avoir délibéré sur la manière dont ils honoreront les fêtes patriotiques de leur patrie d'adoption, nos amis se sont occupés de la célébration de leur fête du 14 Juillet. Le programme provisoirement arrêté par le comité est des plus attrayants et nous espérons que les Français-Canadiens seront aussi satisfaits de leur fête, que les Canadiens-Français le seront de celle du 24 Juin prochain.

LE COIN POUR RIRE

Dernièrement, dans une petite ville de la province d'Ontario, un ouvrier acheta dix livres de sucre en poudre, et, l'examinant avec soin, il trouva que l'épiciériste y avait mêlé une livre de plâtre. Immédiatement après, il fit insérer dans le journal de la localité:

"Si l'épiciériste qui, sur dix livres de sucre, m'a vendu une livre de plâtre, ne m'apporte pas, dès demain, la livre dont il m'a frustré, je le désignerai par son nom dans ce journal."

Le lendemain matin, l'ouvrier reçut, non pas une livre de sucre en poudre, mais neuf livres d'autant d'épiciéristes différents, qui craignaient tous d'être dési-

gnés par lui ou qui avaient semblable peccadille à se reprocher.

..*

Un juge remettait une cause à huitaine. L'avocat sollicitait pour qu'elle fût entendue de suite.

« De quoi s'agit-il donc ? dit le magistrat.

— Votre Honneur, de six bouteilles de vin.

— Oh ! la Cour, en effet peut aisément vider cela.

..*

On menait pendre, dans une ville des Etats-Unis, un nègre voleur et assassin.

« Ne me faites pas passer par la grand'rue, dit le condamné, j'y dois de l'argent. »

COURRIER DES THÉÂTRES

Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. P. Wiallard qui s'est distingué dernièrement au concert de la Kermesse donnera, dans le courant de septembre, une magnifique représentation théâtrale avec le concours d'artistes distingués. Nous reparlerons en temps voulu de cette représentation qui sera véritablement une bonne fortune pour les amateurs.

..*

Nous avons eu vendredi dernier à la salle *Crystal Palace Opera House* la première représentation (à ce théâtre) de *Billee Taylor*. Cette fois encore nous devons complimenter la direction ; les décors sont de toute fraîcheur et fort jolis. Le premier représente une place publique de village et le second une rue de Portsmouth. Les costumes sont riches et de bon goût.

Miss *Janet Edmundson* a remporté un autre triomphe dans le rôle de *Phæbe*. Au second acte, elle joue en travesti un rôle de matelot qui lui sied à ravir. Aussi le public s'est montré bon prince et lui a jeté des bouquets.

Madame *Knowles* est une bonne *Eliza Dobsey*, Miss *Virginia Evans* s'est fait applaudir dans le rôle de la belle *Arabella* et Miss *Greer* est une *Susan* fort agréable.

Signor *Brocolini* est un merveilleux *Ben Barnacle*. Les deux morceaux : *All on account of Eliza* et *Cripps the marine* ont été redemandés. M. *Seymour* dans le rôle du capitaine *Flapper* a récolté de nombreux applaudissements. Le reste de la troupe, les chœurs et l'orchestre ne laissent rien à désirer.

Billee Taylor tiendra l'affiche jusqu'à nouvel ordre.

..*

Si M. et Mme Martel, dont les noms figuraient au programme du concert de la Kermesse, n'ont pu se faire entendre ce soir-là, au grand regret de leurs nombreux amis, cela tient uniquement à une indisposition subite d'un de leurs enfants.

Nous espérons bien avoir, sous peu, le plaisir d'entendre M. et Mme Martel dans quelque beau concert. Des artistes de cette valeur ne sauraient trop se produire.

..*

Mardi soir, le 24 juin, le nouveau cercle artistique *Franco-Canadien* va donner le *Courrier de Lyon* à l'Académie de Musique. Ce grand drame, en cinq actes et huit tableaux, qui a eu un succès si retentissant en France ne manquera pas d'attirer le public de Montréal. Voici la monographie des tableaux.

1er tableau : Le Rendez-vous.

2me " Attaque de la malle-poste, assassinat du courrier.

3me tableau : Chez Lesurques

4me " L'interrogatoire.

5me " La malédiction.

6me " Dubosc.

7me " Condamnation.

8me " Le martyr d'un innocent.

Le plan de la salle est déposé chez MM. Templé, 13 côte St-Lambert ; chez Lavigne et Lejoie, Nordheimer et à l'Académie de Musique.

LE MONSIEUR AU MONOCLE.

MODES DU JOUR.

A UNE BELLE INCONNUE.

Je n'ai, Madame ou Mademoiselle, l'honneur de vous connaître ni de vue ni de nom ; tout ce que l'on m'a dit de vous, c'est que vous étiez l'une des plus jolies brunettes qui aient prêté leur aimable et charitable concours aux dames de la Kermesse. De cela je conclus que vous êtes demoiselle, plutôt jolie que belle, petite de taille, et que vos yeux reflètent plus d'esprit que de bonté d'âme. Si j'ai deviné juste, prenez-vous-en à l'indiscret qui vous a dépeint comme il l'a fait au lieu de vous traiter de belle brune.

Vous avez, Mademoiselle—je tiens à mon portrait—déclaré, d'une manière péremptoire, que vous ne me lisiez plus parce que je ne parlais que de vieux linge.

Vieux linge ! plutôt au ciel que je pusse en parler. Vieux linge ! mais c'est toute une époque poétique que vous avez évoquée en ces deux mots ; époque, hélas ! bien loin de nous et que nous ne reverrons plus, dans cette ère de lingerie en coton à cinq cents.

Vieux linge ! savez-vous, Mademoiselle, que pour en avoir il faut appartenir à la noblesse ou à la vieille bourgeoisie ; le peuple, lui, a depuis longtemps converti ses derniers chiffons de toile en suaire ou en charpie. Vieux linge ! c'était bon au temps où la mode n'était pas encore exigeante ou les femmes avaient par dessus tout le luxe du dessous, où la richesse se jugeait non par la robe de soie mais par l'armoire plus ou moins bondée de cette vieille toile qu'on ne lessivait qu'une ou deux fois par an et qui répandait dans la lingerie une si bonne odeur d'iris.

Vieux linge ! cela rappelle les vieilles grands-mères apportant de leurs mains tremblantes les formidables layettes ayant servi à plusieurs générations ; cela rappelle ces toiles fines, souples et brillantes, et si bonnes que le temps les jaunissait sans les détruire.

Vieux linge ! il n'y en a pas au Canada, ou du moins il n'y en a plus ; il a disparu avec la conquête et l'importation des savonnettes à vilain. Notre aristocratie moderne n'ayant pas d'aïeux, et c'est là sa gloire, ne peut avoir de vieux linge.

Sur quoi donc, Mademoiselle, vous êtes vous appuyée pour juger mes faibles chroniques d'une façon aussi ironique ! Avez-vous voulu condamner les conseils que de temps à autre je donne pour *raffiner* non le vieux linge mais les vieilles toilettes. Si c'est cela je vous comprends vous devez être jeune, très jeune, et la jeunesse n'aime que ce qui est brillant et nouveau.

Pourtant, tout en désirant beaucoup vous conserver au nombre de mes lectrices, je dois vous avouer que je ne changerai ni ma manière de voir, ni ma façon d'écrire. Le *Journal du Dimanche* met à ma disposition une formidable série de journaux de modes français, anglais, américains et vous seriez bien étonnée, Mademoiselle, de trouver que les conseils les plus bourgeois, les plus économiques se trouvent dans les journaux les plus aristocratiques et feuilletés, presque exclusivement, par la noblesse de nom ou d'argent.

C'est qu'à côté de la mode courante, qui éclate à tous les coins de rues, il en existe une suivie par les délicates et les raffinées, basée sur certaines coutumes et sur certaines habitudes constituant le côté bon ton de la mode. Rien n'est plus facile que de faire partie de cette classe de privilégiés il suffit pour cela de deux choses : ne pas croire que l'élégance est uniquement une question de fortune et bien savoir employer son argent.

Ainsi il est des heures, avant-midi, par exemple, où il n'est pas de bon goût de sortir en toilette ; gantée, emplumée, enrubannée comme pour une visite de nocce. Il est des courses qu'on ne doit jamais faire en robe neuve et en gants frais : aller au marché, à l'église, en semaine, visiter les pauvres, les malades etc. Il est des époques, des saisons, des jours, où l'on ne voit en toilette que les parvenues qui n'ayant pas su s'élever avec leur fortune semblent dire aux passants : regardez, admirez, je suis riche, une toilette de plus ou de moins n'est rien pour moi.

Ca, c'est peut-être de l'orgueil, mais ce ne sera jamais de l'élégance.

Donc si la femme, la vraie femme, a besoin pour certaines sorties, de robes anciennes, de robes sobres, je dirai presque de robes tristes, comment fera-t-elle pour satisfaire et ses instincts délicats et les exigences de la mode ? simplement en arrangeant ses vieilles robes. Je sais bien que les jeunes filles, aiment peu ces manières de raisonner ; mais généralement les jeunes filles obéissent à leurs mamans et c'est aux mamans, surtout, que je m'adresse.

C'est en sachant employer leurs vieilleries que bien des femmes aux ressources modestes arrivent à passer pour de vraies élégantes. Avec elles rien de perdu, tout est étudié, employé, mis à profit. Les robes qui ont fait les beaux jours de la saison dernière, serviront, après modification, pendant les mauvais jours de la saison présente et les fonds disponibles seront exclusivement réservés aux achats des grandes toilettes. Mesquinerie, c'est possible, mais ces femmes économes qui usent leurs vieilles robes sont toujours bien chaussées, bien chapeautées et ne portent jamais ni faux bijoux, ni gants nettoyyés.

Enfin, et j'ai donné mon programme dans ma première chronique, je fais des modes canadiennes. Si le *Journal du Dimanche* avait l'intention d'indiquer purement et simplement ce que l'on porte à Paris, à Londres ou à New-York, il lui suffirait de publier des coupures des journaux étrangers, beaucoup mieux faits, je le reconnais humblement, que mes chroniques. Seulement, Mademoiselle, le *Journal du Dimanche* sait que la description des modes étrangères tout agréable que cela puisse être pour quelques-unes de ses lectrices, ne conviendrait nullement à la grande masse de ses abonnées. Ces modes sont tout d'abord trop excentriques, impossibles à suivre, et de plus toujours en avance de six mois sur les nôtres. Ainsi, tout en regrettant de vous ôter vos illusions, je me permettrai, Mademoiselle, de vous apprendre que nous portons les modes de l'an dernier ; et la preuve c'est que les modes européennes actuelles, suivies par quelques touristes de retour d'Europe, par quelques élégantes qui achètent à tout prix les modèles importés par certaines maisons et par les Américaines en visite au Canada, nous étonnent à un tel point que nous nous retournons quand nous les rencontrons dans la rue.

Voilà pourquoi, Madame ou Mademoiselle, je parle quelquefois, comme vous l'avez dit, de vieux linge.

PÉPIA.

Touchatout, je laisse la parole à Maud, elle vous remerciera, elle-même, de votre dernière causerie.

FEUILLETON DU " JOURNAL DU DIMANCHE "

LE SECRET DE ROCH

DEUXIÈME PARTIE.—LE MAUDIT

XIV

CHATEAUX EN ESPAGNE.

(Suite.)

Et sans attendre, l'abbé se dirigea vers la boutique de don Antonio Zurita.

Sur le pas de la porte, un homme d'une trentaine d'années fumait tranquillement son cigare.

—Est-ce ici que demeure don Antonio Zurita ? demanda le vieillard.

—Oui, monsieur le curé, répondit le fumeur en lui envoyant une bouffée au visage. Le tabac vous incommodé ?

—Non. Vous disiez que don Antonio...

—Don Antonio Zurita, oui, c'est moi.

—Vous ?

—Moi-même.

—Don Antonio Zurita père ?

—Je suis le fils, ou plutôt l'un des fils, car il en a eu dix. C'est moi qui lui ai succédé.

—Et pourrais-je voir votre père ?

—Voir mon père ? dit l'apothicaire en reculant de deux pas.

—Y aurait-il empêchement ?

—Hélas !

—Il est...

—Au cimetière...

—Vous voulez dire qu'il est mort.

—Hélas !

L'abbé Juan resta pétrifié. Puis joignant les mains, il leva les yeux au ciel, tandis que ses paupières s'humectaient de larmes.

L'apothicaire ne put réprimer un mouvement d'émotion, en présence de ce témoignage rendu à la mémoire de son père.

—Vous le connaissiez ! dit-il.

—Oui, mon fils. Votre père a été un de mes meilleurs amis. Nous avons passé bien des années ensemble. Je ne m'attendais certes pas à lui survivre, car il était beaucoup plus jeune que moi. Mais j'oublie que je suis vieux et qu'en dix ou vingt ans la mort a fauché autour d'elle.

—Si je puis vous être utile, monsieur le curé.

L'abbé Juan savait fort bien qu'il ne pouvait s'ouvrir qu'à un ami, et que parler de son projet à ce jeune homme, en définitive étranger pour lui, ne servirait à rien. Aussi se contenta-t-il de répondre :

—Merci ; j'avais fait le voyage de Salamanque pour voir votre père ; je suis déçu dans mon espérance.

—Attendez donc, dit l'apothicaire en se frappant le front. Vous devez connaître don Anselmo Fuertes, capitaine en retraite, qui était l'ami intime de feu mon père ?

—Anselmo Fuertes ! Si je le connais ! Votre père, Anselmo et moi, nous étions des inséparables. Il est mort également ?

—Non point. Il est aussi vivant que l'on peut l'être, et je crois qu'il lit en ce moment le *Bulletin de la Guerre*, dans l'arrière-boutique.

—A merveille ! je suis tout heureux de retrouver enfin un de mes vieux camarades.

L'apothicaire ne répondit pas. Il était rentré dans la boutique en criant :

—Don Anselmo ! voici un ami du siècle dernier qui vous demande.

Une portière de toile, où était peinte une Minerve avec tous les attributs de la sagesse, s'écarta pour livrer passage à un vieillard qui tenait d'une main un journal, de l'autre une canne de bambou.

—Diable ! un ami du siècle dernier, voilà qui est grave et ne se rencontre pas souvent, dit le soldat en hâtant le pas.

—En effet, mon cher Anselmo repartit le curé. Te rappelles-tu qu'en l'an 90 nous habitions ensemble ? J'étais alors Jean l'Évangéliste pour toi, je le suis maintenant pour tout le monde.

Don Anselmo était le type du vieux soldat retraité. Il portait au revers luisant de sa vieille redingote de drap un ruban rouge rayé de jaune. C'étaient les insignes de l'ordre de Saint-Ferdinand, et certes nul n'avait mieux que lui gagné cette décoration à la pointe de son épée.

Don Anselmo était un homme de soixante-quatre ans, grand et sec, à la moustache épaisse et blanche brûlée par l'usage du cigare, aux larges sourcils sous lesquels brillaient deux yeux extrêmement mobiles. Son front sillonné de rides mais dénotant la fermeté, la balafre qu'il portait à la joue, son geste roide indiquaient ses états de service. Il suffisait de jeter un regard sur lui pour s'écrier tout de suite : Voilà un brave !

Les deux vieux amis s'étaient tenus embrassés.

—Toi ici, mon cher Juan ! s'exclama le vieux soldat.

—Comme tu le vois.

—Et tu vas ?

—On ne peut mieux.

—J'entends. Tu as toujours été de ceux qui mangent pour vivre, au lieu de vivre pour manger.

—Je ne suis pas mécontent de mon sort. Je suis curé à la Chênaie.

—Ce qui veut dire que tu meurs de faim.

—Non, Dieu merci.

—Ah ! c'est vrai, je me souviens que tu as toujours été homme à demander pardon à celui qui t'envoie un coup de bâton sur la tête.

L'abbé sourit.

—Toujours jeune et jovial, dit-il.

—Mauvaise tête et bon cœur, comme tu disais il y a cinquante ans, ça n'a pas changé. Mais, à propos, que viens-tu faire à Salamanque.

—Quelque chose qui était possible il y a deux heures et ne l'est plus maintenant.

—Ah !

—Oui, je ne rencontre que déboires, et j'ai grand-peur de devoir rentrer au village gros Jean comme devant.

—Diable ! Et peut-on savoir ?

—Volontiers.

—Explique-toi. Tu sais que tu peux compter sur moi.

Le curé crut entrevoir une lueur d'espérance. Profitant du moment où l'apothicaire préparait une recette, il glissa à don Anselmo quelques mots de l'objet de son voyage.

Le vieux soldat demeura quelques moments pensif et immobile. Puis il soupira profondément, et d'une voix lente, tandis qu'il regardait tristement le prêtre :

—Je crois en effet, mon cher Juan, que tu as peu de chances de succès.

L'abbé avait l'air consterné.

—J'étais bien sûr, dit-il, que malgré toute ta bonne volonté, tu ne pourrais pas me tirer d'affaire.

—Moi ! un capitaine en retraite, qui n'a que

sa pension qu'on lui coupe encore en deux, moitié à toucher à Noël, moitié à la Saint-Jean ; où veux-tu que j'aie un maravédi au soleil ?

—C'est vrai. En temps de guerre surtout, le gouvernement ne pense point à ses serviteurs.

—Aussi me force-t-il souvent à déjeuner par cœur. Avec ce qu'il me donne j'aurais tout juste de quoi mourir de faim. Mais comme je n'ai rien à faire, je tue le temps à fabriquer des petits canons pour les enfants, tandis que ma femme et ma fille cousent des chemises et des pantalons d'ordonnance. Nous parvenons ainsi à nouer les deux bouts.

—La guerre ruine l'Espagne.

—Il me vient une idée.

—Favorable à mon projet ?

—Peut-être.

—Voyons, dit le curé en sentant renaître une espérance.

—Tu touches par an ?

—Deux mille reaux.

—Et le casuel ?

—Il n'y en a pas. On est trop pauvre à la Chênaie.

—Tant pis. Et l'on te paie recta.

—Eh ! eh ! Un peu comme toi, avec plus ou moins de tirage.

—Et de ces deux mille reaux combien en pourrais-tu affecter au remboursement de la somme que tu veux emprunter ?

—Je ne sais... peut-être... la moitié.

—Dans ce cas, viens avec moi et tentons la fortune.

—Tenter la fortune ? Qu'est-ce à dire ?

—Je connais quelqu'un, poursuivit don Anselmo, sans prendre garde à l'émotion du prêtre, qui m'a rendu quelquefois service en pareille occasion. Je te préviens qu'il est dur, mais comme on dit, aux grands maux les grands remèdes.

—Partons, dit le curé qui se demandait où voulait en venir le capitaine.

Ils prirent congé de l'apothicaire qui offrit, le cas échéant, un lit à don Juan, et il se mirent en route.

Après avoir traversé nombre de places et de rues, don Anselmo s'arrêta devant une maison de misérable apparence.

—C'est ici, dit-il.

—Ah !

—Oui, c'est ici que demeure notre homme.

—Quel homme !

—Le prêteur.

—Et tu crois que le maître de ce logis pauvre et délabré pourra me donner les trois cents douros qu'il me faut.

—C'est ce que nous allons voir.

La nuit tombait, et l'escalier était étroit.

Il furent obligés de se guider à tâtons. Don Anselmo marchait devant.

Ils ne tardèrent point à arriver au dernier étage.

Don Anselmo frappa discrètement à une porte.

—Qui est là ? demanda une voix rauque.

—Ouvrez, don Anaclet.

—Je n'ouvre pas avant de savoir qui veut entrer chez moi.

—Ouvrez donc. Anselmo Fuertes est de vos amis, je pense.

—Ah ! c'est vous, don Anselmo. Attendez un moment, je vous prie ; le temps d'allumer une chandelle.

Il y eut un moment de silence. Bientôt on entendit le bruit de deux verrous qu'on tirait et d'une clef qui tournait dans la serrure. La porte s'entre-bâilla.

Un petit homme d'une soixantaine d'années parut sur le seuil. Il était enveloppé dans une mauvaise houppelande. A son aspect misérable,

il était aisé de reconnaître sa profession. Ses petits yeux, ses cheveux ébouriffés, son front parcheminé, sa lèvre sans pli, son nez en bec d'aigle confirmaient la première impression que l'on éprouvait à sa vue. Il avait l'air souffreteux et l'on eut cru du premier abord qu'il venait de sortir de l'hôpital.

L'abbé Juan eut un mouvement de répulsion. Mais le capitaine, plus accoutumé à l'accoutrement et aux dehors du personnage, lui tendit la main.

—Bonsoir, don Anaclét, fit-il d'un ton jovial.

—Entrez, cher ami, mais baissez la tête, je vous prie, car vous êtes grand et la porte est un peu basse.

Puis, voyant le curé :

—Vous n'êtes pas seul ?

—Mon ami, le curé de la Chênaie.

—Entrez.

Les deux visiteurs ne se firent pas prier davantage. Quand l'usurier fut bien sûr qu'ils se décidaient à ne pas rester sur le palier, il ouvrit la porte pour leur livrer passage, puis la referma presque aussitôt avec précaution.

Ensuite il introduisit l'abbé et son compagnon dans une petite salle dont le mobilier répondait au costume du propriétaire : quatre chaises, une vieille malle, une table recouverte d'un tapis de couleur douteuse constellé de taches d'encre, dans un coin une console sur laquelle s'empilaient des paperasses, c'était tout.

—Asseyez-vous, dit le petit homme en désignant à ses hôtes deux sièges, disposés de telle façon que le capitaine et le prêtre se trouvaient en pleine lumière, tandis que don Anaclét restait dans la pénombre.

Il pouvait ainsi étudier leur physionomie sans rien laisser lire sur son propre visage.

—En deux mots et sans préambule, don Anaclét, dit le capitaine, voici l'objet de notre visite. Mon ami l'abbé Juan, curé de la Chênaie, qui est, comme vous savez, à cinq lieues d'ici, a besoin d'une certaine somme qu'il voudrait emprunter.

—Et c'est à moi que vous avez pensé pour faire cette affaire ?

—Précisément.

—Mais tous le monde à Salamanque sait que je suis pauvre, que je n'ai pas un cuarto vaillant, et que je vis pour ainsi dire de la charité publique.

—C'est ce que vous m'avez dit, don Anaclét, toutes les fois que je vous ai demandé de l'argent, et cela ne vous a pas empêché de m'en prêter.

—Entendons-nous, mon excellent ami, fit l'usurier qu'on ne prenait point sans vert ; personnellement je n'ai pas un maravedi au soleil, mais je possède la confiance de quelques personnes qui veulent prêter leur épargne au meilleur denier, et qui consentent parfois à m'employer pour tirer quelque profit d'un placement honnête. Si M. l'abbé offre des garanties acceptables, j'en parlerai à mes amis, et demain je pourrai lui rendre réponse.

—Merci, dit le curé, qui n'augurait rien de bon de la mine et du logis de don Anaclét.

—Combien vous faut-il ? poursuivit l'usurier après avoir fixé un regard scrutateur sur l'ecclésiastique.

—Trois cents douros.

—Trois cents douros ! Mais avez-vous bien compté ce que fait une pareille somme ?

—Je sais que la somme est importante, mais je puis donner une garantie...

—Quoi ?

—La moitié de mon traitement.

—Qui se monte à...

—A deux mille réaux par an.

Si l'usurier ne s'était pas trouvé à demi plon-

gé dans l'obscurité, il est certain que le pauvre abbé, à voir la grimace de son interlocuteur, eût des ce moment même perdu tout espoir.

—En sorte que pour rembourser le prêt, sans compter les intérêts d'usage, repartit lentement dont Anaclét pesant chacune de ses paroles, il faudrait au moins six ans. Ajoutez les difficultés du recouvrement par ces temps de guerre et de misère, ajoutez aussi les huit pour cent d'intérêt par mois pour l'agio, la perte de place, les frais de correspondance, d'avis, d'allée et venue et les imprévus, et je me trompe fort, ou les dix mille réaux ne seront pas rendus, en principal et intérêts composés, avant dix ans d'ici.

—En effet, dit naïvement l'abbé.

—Et quel âge avez-vous, monsieur le curé, sans indiscrétion ? insinua finement l'usurier.

—Soixante-trois ans.

—Soixante-trois et dix font soixante-treize.

—Oui.

—Serveur, monsieur l'abbé, répondit don Anaclét froidement. Dans dix ans d'ici il passera beaucoup d'eau sous le pont du Tormès. Qui sait tout ce qui nous est réservé avant d'atteindre le bout de ces dix ans. Nous sommes vieux, l'un et l'autre, et il ne serait pas étonnant que quelque maladie...

—Sans doute, la volonté de Dieu...

—Or, comme il faut en affaires tenir compte de tout, et comme la volonté de Dieu pourrait vous rapeler à lui, monsieur l'abbé, avant que la dette ne fût remboursée, souffrez qu'en âme et conscience, je trouve le marché mauvais, car, suivant la parole du fabuliste, avant dix ans, le roi, l'âne ou moi, nous seront morts.

L'abbé Juan comprit qu'il n'avait rien à opposer à cette logique. Il se contenta d'ébaucher un sourire mélancolique qui cachait mal son découragement.

Le capitaine s'était levé. Le curé fit de même. L'usurier, aussi peu prodigue de ses paroles que de son argent, prit la chandelle pour les éclairer.

—Je regrette de vous avoir dérangé inutilement, fit don Anselmo.

—Je suis fâché de ne pouvoir vous rendre service, répliqua don Anaclét. Mais les affaires sont les affaires. Quand elle ne sont pas limpides, il faut s'abstenir d'y toucher. Je n'ai point d'autre maxime : quand les choses ne sont pas claires comme 2 et 2 font 4, je ne bouge pas.

L'abbé et le capitaine étaient déjà au bas de l'escalier. Lorsqu'ils furent dans la rue, le curé poussa un profond soupir et murmura :

—2 et 2 font 4, il a raison.

La nuit surprit les amis, chacun cherchant de son côté le moyen de résoudre le problème de l'emprunt, et ni l'un ni l'autre n'en voyant la solution.

Ils arrivèrent ainsi à la demeure de don Anselmo, qui offrit spontanément à l'abbé de parler avec lui son lit et sa table.

—Je te remercie, dit le prêtre sans dissimuler son émotion, il ne me reste plus qu'à reprendre le chemin de la Chênaie, et j'y veux arriver le plus tôt possible.

Les deux vieux camarades échangèrent une poignée de main cordiale et se séparèrent.

XVII

LE LENDEMAIN DE L'ILLUSION

Les portes de Salamanque ne s'ouvrirent pas avant cinq heures du matin. Toutefois le gardien fit infraction à la règle pour l'abbé Juan. Aussi le prêtre put-il regagner presque avant l'aube l'hôtellerie des *Trois-Soleils*.

Quelques charretiers y venaient de donner à

boire à leurs chevaux et se groupaient autour d'une servante de l'auberge qui leur versait de l'eau-de-vie.

L'arrivée de l'abbé fit diversion aux propos des buveurs.

—Vous êtes bien matinal, monsieur le curé, dit la fille.

—Je ne me suis pas couché, répondit le vieillard, et je repars à l'instant. Voulez-vous me faire amener ma monture ?

La servante appela un garçon d'écurie qui accourut en se frottant les yeux.

Pendant ce temps, l'abbé fouillait au fond de ses poches sans y trouver ce qu'il cherchait. Le bon prêtre eût un mouvement de surprise. Une légère rougeur lui monta au front.

—J'avais cru pourtant..., se dit-il en aparté. Mais rien... rien... que faire?... Le Linot doit avoir fait pour au moins une peseta de dépense. C'est le comble de la mésaventure...

L'abbé retournait ses poches sans être plus heureux, et pour cause.

La situation était évidemment embarrassante. Elle l'eût été pour tout le monde, mais le caractère de l'ecclésiastique augmentait son trouble. Comment avouer à la servante, devant ces gens de basse condition et naturellement narquois, qu'il se trouvait dans l'impossibilité de payer ?

Le pauvre abbé roulait dans son esprit une explication plausible, quand le palefrenier se présenta, tenant le Linot par la bride.

Il fallait aborder la difficulté de front, y obvier par un moyen quelconque, et le plus simple, après tout, était d'avouer la vérité. Le vieillard s'y résigna.

—Ma fille, dit-il avec une certaine hésitation, j'ai quitté mon village si précipitamment, que je n'ai pas songé à prendre de l'argent ; j'ai eu tort ; mais à faute commise il n'y a guère de remède immédiat. Voici mon parapluie, il vous tiendra lieu de gage, jusqu'à ce que je vous aie envoyé ce que je vous dois, ce qui ne tardera point.

—Dieu me garde, exclama la fille, d'accepter un pareille proposition. La ration de l'âne et sa place à l'écurie ne vous coûtent pas plus de cinq réaux et demi, vous me les remettrez quand vous passerez par ici, sinon vous direz une messe pour feu ma grand'mère.

Puis, s'adressant au palefrenier :

—Aidez monsieur le curé à monter en selle.

Le vieillard ne savait comment reconnaître cette bienveillance.

—Vous aurez l'argent et la messe, bonne fille, dit-il, tout joyeux d'être sorti de ce mauvais pas. En même temps, il avait enfourché le Linot.

—Adieu, monsieur l'abbé, s'écrièrent en chœur les rouliers. Bon voyage !

—Bonnes gens, dit l'abbé en les saluant à droite et à gauche, ce n'est pas eux qui me laisseraient dans la peine, s'ils pouvaient m'assister.

(A continuer.)

LE MONITEUR du COMMERCE

(Quatrième Année)

REVUE

des Marchés, de la Finance, de l'Industrie et des Assurances.

ABONNEMENT :

Canada et Etats-Unis, . . . \$2.00
6 mois, 1.00
3 mois, 50
Le numéro, 10

Europe, 18 frs

LE JOURNAL DU DIMANCHE

REVUE

Littéraire, Artistique, et de Modes

ABONNEMENT :

Canada et Etats-Unis, . . . \$2.00
6 mois, 1.00
3 mois, 75
Le numéro, 5

Europe, 18 frs

Bureau : 43 RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL.

M. E. DANSEREAU, GÉRANT.